

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11585**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Histoire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

126 Histoire, 135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des cactivités visées par la Licence d'Histoire:

- Acquisition de solides connaissances en histoire dans les différentes aires chrono-culturelles proposées (Antiquité, Moyen Age, Epoques moderne et contemporaine) et sur l'histoire de la discipline.

- Connaissance des différentes méthodes utilisées dans les aires chrono-culturelles citées pour l'analyse critique des documents.

Ce professionnel est capable de :

- Maîtrise de l'ensemble des techniques de rédaction et de synthèse de l'information.

Le diplômé est capable de :

- Situer des événements avec précision dans une période de l'histoire, faire appel à des connaissances pointues dans le domaine de l'art et des civilisations.

- Travailler en autonomie, savoir gérer son temps.

- Organiser une recherche d'information, identifier les modes d'accès à cette information, l'organiser en répertoires ou bases et en assurer la mise à jour.

- Interpréter les résultats, en élaborer la synthèse, mettre en oeuvre une analyse critique pour une utilisation judicieuse.

- Définir une problématique, développer à partir de celle-ci une recherche cohérente et pointue en utilisant les instruments bibliographiques appropriés, construire et développer une argumentation.

- Rédiger clairement et efficacement, préparer des supports d'animation pertinents.

- Prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer en restant dans son rôle et en respectant une consigne.

- Pratiquer une langue étrangère au moins dans la compréhension de la documentation et la communication orale liée à la discipline.

- Rentrer les informations et les lire dans un PC, utiliser une messagerie, pratiquer les logiciels de base de l'environnement Windows ou équivalents (Word, Excel, PowerPoint), être capable d'appliquer ces techniques en vue d'obtenir un résultat déterminé.

- Compétences fines et éprouvées en matière de rédaction, de communication, d'efficacité dans la recherche documentaire. Au total, le titulaire de la Licence en Histoire possède une excellente base culturelle et intellectuelle, cette formation développant tout particulièrement les capacités analytiques, dissertatives et critiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans les secteurs de l'enseignement secondaire et primaire, au service des collectivités locales ou dans les entreprises, dans des secteurs variés allant de la gestion des ressources humaines à l'archive, en passant par l'ensemble des métiers de la culture et du patrimoine, ainsi que dans le domaine de la formation. Moyennant une poursuite d'études en Master puis en Doctorat, ils peuvent accéder au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Enseignant du primaire ou du secondaire.

- Assistant pédagogique

- Responsable des affaires culturelles dans les collectivités locales.

- Conservateur de musée, conservateur du patrimoine.

- Chargé de relations publiques

- Archiviste.

- Guide-conférencier, animateur du patrimoine.

- Médiateur culturel.

- Conseiller en développement culturel.

- Métiers du livre et de la communication écrite.

- Enseignement supérieur et recherche (avec poursuite d'études en Master puis en Doctorat).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Réglementation d'activités :**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

UE fondamentales et de choix restreint
 Méthodologie

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury du diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury du diplôme
En contrat de professionnalisation	X		Jury du diplôme
Par candidature individuelle	X		Jury du diplôme
Par expérience dispositif VAE	X		Jury du diplôme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Cohabilitation

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'Université ORESIPE - Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**